PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Pour une action renforcée des acteurs sur l'adaptation au changement climatique en Île-de-France

Synthèse de l'atelier exploratoire du 4 octobre 2024, à l'unité départementale du Val-de-Marne de la DRIEAT

Pour une action renforcée des acteurs sur l'adaptation au changement climatique

Synthèse de l'atelier exploratoire du 4 octobre 2024 à l'UD94 de la DRIEAT

SOMMAIRE

Méthodologie déployée

Retours spécifiques sur chacun des temps

Autodiagnostic mouvant

Fiches transversales et thématiques reprenant les objectifs et leviers partagés par les participants

Fiche transversale
Fiche thématique « aménagement »
Fiche thématique « risques »
Fiche thématique « biodiversité »
Fiche thématique « eau »
Fiche thématique « transports »

Actions déployées dans le Val-de-Marne

Les attendus vis-à-vis de la DRIEAT

Conclusion

15 STRUCTURES ONT PARTICIPÉ À L'ATELIER EXPLORATOIRE DU 4 OCTOBRE 2024

- le CD94 ;
- les 3 établissements publics territoriaux GOSB (Grand Orly Seine Bièvre), GPSEA (Grand Paris Sud Est Avenir) et PEMB (Paris Est Marne et Bois) ;
- des aménageurs (Marne-au-Bois SPL, EPA ORSA - GPA, EPA Marne) ;
- un représentant des bailleurs sociaux (Valophis) ;
- les 3 SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) du 94 ;
- le CAUE 94 ;
- l'ADEME ;
- le CEREMA.

Guidés par le souhait de connaitre et de valoriser ce qui se fait sur le territoire sur la thématique de l'adaptation au changement climatique (ACC), les partenaires de l'unité départementale du Val-de-Marne (UD94) ont **partagé les ambitions de leur structure et les actions menées pour intégrer ces enjeux dans leur pratique professionnelle**. Ainsi, même si l'appropriation concrète de la thématique est très variable d'un partenaire à l'autre, **tous ont initié un travail sur les enjeux de l'adaptation au changement climatique dans leur structure**.

Organisé pour permettre les échanges en petits groupes et en partager les productions, cet atelier exploratoire a permis de **conforter les objectifs et axes stratégiques du projet de feuille de route adaptation au changement climatique de la DRIEAT** comme le besoin de sensibiliser, d'accompagner en interne et en externe, de valoriser l'expertise et le partage d'expérience, de disposer de moyens financiers et humains pérennes, de bien territorialiser les actions et de travailler particulièrement sur les thématiques, liées, de l'**aménagement urbain**, la **gestion de l'eau**, la **biodiversité**, les **réseaux** et les **risques**.

A la fin de l'atelier, les participants ont pu également exprimer des attentes vis à vis des services de l'État et en particulier de la DRIEAT. Ces attentes relèvent surtout du partage de la connaissance et de l'information, des modalités d'accompagnement et de la coordination des acteurs/mises en relation.

MÉTHODOLOGIE DÉPLOYÉE

L'atelier du 4 octobre a été organisé en quatre temps combinant des sessions en plénières, temps de réflexions individuels et temps de travail en sous-groupe :

« L'autodiagnostic mouvant »

A partir d'affirmations plus ou moins tranchées sur l'intérêt de l'adaptation au changement climatique (ex : « ce n'est pas la peine de faire de l'adaptation au changement climatique » ou « ma structure est prête demain pour déployer l'adaptation au changement climatique »), l'objectif était que chacun puisse faire part du niveau d'appropriation de cet enjeu par sa structure.

Appropriation de la thématique

« Comment l'adaptation au changement climatique se traduit concrètement dans votre structure ? » Il s'agissait pour chacun de répondre à trois questions : quels sont les objectifs fixés de votre structure ? Quels sont vos indicateurs de suivi ? Quels sont vos leviers pour agir ?

Les participants se sont répartis en 3 sous-groupes équilibrés et représentatifs afin qu'ils puissent échanger et présenter la démarche concrète engagée par leur structure pour prendre en compte les enjeux d'adaptation au changement climatique.

Cartographie

« Comment l'adaptation au changement climatique se déploie dans le Val-de-Marne ?» A l'appui d'une carte du Val de Marne, chaque participant a été invité, en plénière, à territorialiser une ou deux actions considérées réussies déployées en faveur de l'adaptation au changement climatique. Un panneau complémentaire permettait de recenser les actions à vocation plus transversale. Parmi ces actions, l'élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité par le CD94, la «Démarche climat, Prenons notre part» portée par l'EPT GOSB (sensibilisation de 1300 agents, propositions d'action) ou encore la rédaction de guides par l'EPT PEMB tels que «Guide d'incitation à la sauvegarde des sols vivants dans les jardins privés» ont été évoqués.

Approfondissement thématique en lien avec la feuille de route adaptation au changement climatique et attentes vis-à-vis de la DRIEAT

Dans ce dernier temps de travail en sous-groupes au format « world café », les opportunités et les difficultés de mise en œuvre d'actions en faveur de l'adaptation au changement climatique ont été identifiées en fonction des axes thématiques relevant de la compétence de la DRIEAT et repris dans la feuille de route, à savoir l'eau, la biodiversité, les risques naturels, l'aménagement et de transport. Une dernière question permettait d'identifier comment la DRIEAT peut accompagner les acteurs.

RETOURS SPÉCIFIQUES
SUR CHACUN DES TEMPS

AUTODIAGNOSTIC MOUVANT

Les participants ont tous confirmé l'intérêt de prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans leurs actions tout en étant vigilant à bien distinguer ce qui relève de l'atténuation de l'adaptation. Bien que certaines structures n'aient pas encore totalement déployé des actions, toutes ont intégré ou ont vocation à intégrer sous peu l'adaptation dans leurs stratégies. Certaines d'entre elles sont même prêtes à en faire un axe central de leur stratégie.

Conseil départemental 94 : « C'est un vrai sujet pour la vie des gens et les infrastructures. C'est une thématique incontournable dans les 20/30 prochaines années. »

Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres : « Nous ne sommes pas encore prêts, mais dans le schéma d'aménagement et de gestion des eaux qui sera révisé en 2026, l'objectif est de l'intégrer ».

FICHES TRANSVERSALES ET THÉMATIQUES REPRENANT LES OBJECTIFS ET LEVIERS PARTAGÉS PAR LES PARTICIPANTS

Les objectifs fixés sur l'adaptation au changement climatique par chacune des entités peuvent être regroupés selon plusieurs thématiques à la fois transversales et thématiques.

Les fiches ci-dessous reprennent les principaux éléments évoqués en séance. Ils ne sont pas exhaustifs mais donnent à voir les réflexions engagées.

Pour plus de lisibilité, ils sont récapitulés sous forme de fiches de synthèse ci-après.

FICHE TRANSVERSALE

Principaux objectifs et leviers recensés

Améliorer et partager la connaissance

- produire (études, données) et partager la connaissance pour mieux contextualiser les projets ;
- utiliser les études, plans d'actions et stratégies existantes (Stratégie climat départemental et déclinaison par Direction, Stratégie d'aménagement de l'ADEME ou encore les stratégies nouveaux matériaux, conception bâtiment) pour décliner l'adaptation au changement climatique sur le territoire ;
- partager des référentiels communs ;
- partager les bonnes pratiques et les retours d'expérience ;
- promouvoir une approche pluridisciplinaire.

Renforcer la sensibilisation

- sensibiliser par la formation des agents et des élus (ou décideurs) sur les thématiques globales et spécifiques (ex notions de paysage) ou par métiers ;
- renforcer la pédagogie auprès des enfants, des services collectifs, des propriétaires privés…

Accompagner les acteurs et s'outiller

- accompagner les collectivités en développant le conseil ou l'appui à l'ingénierie (mobilisation d'expertise) ;
- poser la question de l'adaptation au changement climatique dès le début de chaque projet, Faire évoluer les pratiques, les projets ou les démarches pour prendre en compte l'adaptation au changement climatique ;
- partager les outils de modélisation et d'aide à la décision ;
- déployer des outils partagés, les centraliser et les faire connaitre (ex : plateforme supports de données dont les sources peuvent être diverses) ;
- stabiliser les outils de partage de la connaissance (sources multiples et pas lisibles).

Développer les partenariats

- favoriser les partenariats de recherche et d'expérimentation ;
- développer les instances de dialogue entre les acteurs ;
- favoriser la transversalité à la fois en interne dans les structures et en externe ;
- mobiliser la diversité des acteurs du territoire.

Mobiliser des moyens

- mettre en place des dispositifs financiers spécifiques et stables dans le temps (fléchés sur l'adaptation au changement climatique) ;
- identifier des moyens humains dédiés.

Indicateurs

Même si certaines discussions ont mis en évidence la difficulté de proposer des indicateurs par manque de retours et de recul, exceptée pour certaines thématiques, quelques indicateurs ont été suggérés. Par exemple, sur le volet formation il a été proposé le nombre de personnes formées sur l'adaptation au changement climatique ou aux fresques du climat.

Points de vigilance

- les différences de temporalité (entre le temps de l'action publique et le temps de l'étude par exemple) et de contextes territoriaux ;
- le besoin de plus de transversalité et de mise en cohérence ;
- l'acquisition d'une approche pluridisciplinaire.

FICHE THÉMATIQUE « AMÉNAGEMENT »

Principaux objectifs et leviers recensés

Mieux adapter les espaces et le bâti

- lutter contre les îlots de chaleurs urbains et créer des ilots de fraicheur ;
- assurer le confort de tous en été et en hiver ;
- adopter une gestion intégrée des espaces publics en ville ;
- adapter le patrimoine bâti aux changements climatiques tout en préservant ses caractéristiques
- accompagner les acteurs et s'outiller ;
- partager un référentiel commun d'aménagement durable.

Renforcer la sensibilisation

Former les élus aux notions de paysage.

Mobiliser des moyens

Prendre en compte le volume d'espaces verts dans les financements de projets et leur coût.

Indicateurs

- mobiliser les indicateurs déjà mis en œuvre dans des démarches nationales comme la démarche écoquartiers ;
- le % de projets financés « bons projets ACC »
- le calcul du nombre de cours oasis et de surface désimperméabilisée ;
- prise en compte de l'évolution de la consommation d'énergie ;
- intégration de la satisfaction des locataires sur les usages des logements sociaux, ou prendre en compte l'évolution du nombre de personnes impactées par l'inconfort thermique ;
- calcul de l'empreinte carbone.

Points de vigilance

- problèmes de financement sur l'existant en termes d'ACC ;
- surcouts de financement d'un espace vert (« Investissement - Gestion – Financement ») ;
- besoin de faire plus attention aux usages ;
- mettre en compatibilité les documents d'urbanisme (ex SAGE).

FICHE THÉMATIQUE « RISQUES »

Principaux objectifs et leviers recensés

Si la gestion des risques a plutôt été traitée en lien avec les risques liés aux inondations. Les participants ont souligné la nécessité d'engager des actions sur les risques santé-environnement.

Gestion des eaux pluviales et réduction du risque inondation

- créer, protéger et améliorer les zones d'expansion de crues pour limiter la vulnérabilité aux inondations ;
- anticiper les risques liés aux inondations (programme d'action de prévention des inondations).

Anticiper les crises

- mettre en place un plan intercommunal de sauvegarde (PICS) ;
- prévoir les risques liés au retrait gonflement des argiles (RGA).

Consolider la connaissance

- mobiliser les études disponibles (ex : l'EPTB Seine grands lacs sur les remontées de nappes déjà réalisée et en cours à agréger) ;
- la plateforme « Géorisques » qui rassemble les informations liées aux risques, les travaux et recherches sur l'impact des risques ;
- comprendre les risques santé environnement et les partager (exemple : espèce exotique envahissante, pollution…).

Indicateurs

Concernant les indicateurs, les participants ont pu en souligner quelques-uns à savoir : le nombre de m^2/Ha de zones d'expansion de crues et le nombre d'arrêtés catastrophe naturelle. Les participants ont rappelé le besoin d'avoir des indicateurs globaux et non en silo.

Points de vigilance

- mesurer l'évolution des aléas (degré, nature…) ;
- bien caractériser les vulnérabilités des infrastructures routières (retrait gonflemet argile, ruissellement) ;
- l'infiltration des eaux qui peut être soit une bonne chose soit un risque supplémentaire selon les types de sols ;
- bien comprendre les études et cartographies (exemple sur le ruissellement).

FICHE THÉMATIQUE « BIODIVERSITÉ »

Principaux objectifs et leviers recensés

Maintenir et développer les surfaces favorables à la biodiversité

- renaturer et élargir les surfaces de pleine terre ;
- préserver et augmenter la biodiversité dans les nouveaux quartiers (ou ceux en rénovation) ;
- assurer la perméabilité écologique et la réduction des nuisances anthropiques ;
- protéger la biodiversité et les sols vivants ;
- améliorer et restaurer les continuités écologiques ;
- protéger et restaurer les milieux naturels ;
- redonner la place aux arbres en milieu urbain ;
- mettre en place et intégrer les SAFN.

Indicateurs

- définir la surface de biodiversité inaccessible ;
- nombre de m² de surface de pleine terre disponible ;
- nombre d'arbres plantés en milieu urbain ;
- le suivi de l'évolution de la végétalisation.

Points de vigilance

- prendre en compte les éventuelles contraintes techniques (études sols nature et pollution) et budgétaires (délais rallongés) dans la mise en place des projets ;
- mieux prendre en compte le volet « EVITER » des mesures Eviter, réduire, compenser ;
- accompagner les entreprises et maîtres d'œuvre sur la thématique.

FICHE THÉMATIQUE « EAU »

Principaux objectifs et leviers recensés

Gestion des eaux pluviales et réduction du risque inondation

- favoriser la résilience du réseau d'assainissement ;
- créer, protéger et améliorer les zones d'expansion de crues pour limiter la vulnérabilité aux inondations ;
- ralentir l'écoulement des eaux pour une gestion des eaux pluviales à la source.

Préservation et restauration des milieux

- redonner sa place à la rivière et maitriser les ruisseaux, protéger des cours d'eau et les milieux aquatiques ;
- préserver et protéger la ressource en eau ;
- protéger les zones humides en mettant en place des règles de protection ;
- préserver la qualité de l'eau et des milieux naturels aquatiques.

Gestion intégrée de la ressource en eau et des espaces

- avoir une gestion intégrée des espaces publiques ;
- avoir une gestion intégrée des eaux pluviales par infiltration et à la source ;
- favoriser le retour de la baignade.

Indicateurs

- m²/Ha de zones humides – Surface de zones humides préservée ;
- m² de cours d'eau restaurés ;
- niveau de pluie géré à la source
- nombre d'opérations de gestion alternative des eaux pluviales ;
- surface déconnectée au réseau d'assainissement (nombre de fuite).

Points de vigilance

Les discussions ont mis en évidence quelques points de vigilance à savoir les contraintes foncières, budgétaires (absence de visibilité pluriannuelle des fonds) et techniques (mesure des sols).

FICHE THÉMATIQUE « TRANSPORTS »

Principaux objectifs et leviers recensés

Développer les mobilités douces

- continuer à développer les projets de mobilités douces ;
- mettre en relation les villes (continuités des voies cyclables, développement des solutions de transports, mutualisation, hiérarchisation de maillages…).

Points de vigilance

Mieux gérer les eaux pluviales qui transitent par les infrastructures de transports.

ACTIONS DÉPLOYÉES DANS LE VAL-DE-MARNE

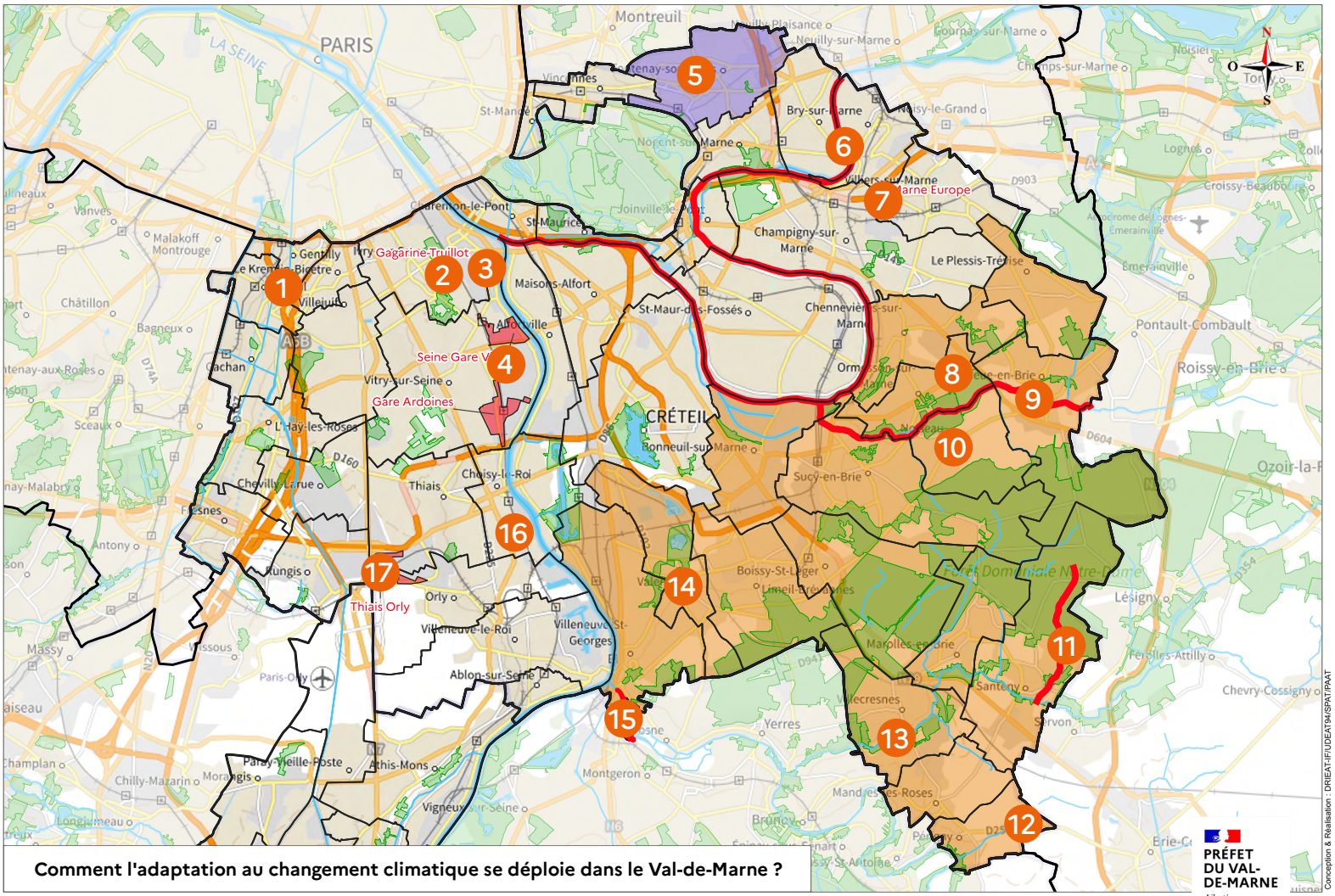

Comment l'adaptation au changement climatique se déploie dans le Val-de-Marne ?

PRÉFET DU VAL-DE-MARNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Conception & Réalisation : DRIEAT-IF/UDEAT94/SPAT/PAAT

Service de la Planification et de l'Aménagement des Territoires / Pôle Appui et Analyses Territoriales

Sources : Fond de plan (Plan IGN V2), UDEAT94/SPAT/PAAT, MT, BMVBD

Unité Départementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports du Val-de-Marne

Date : Novembre 2024

1 Arcueil / Gentilly
Réouverture de la Bièvre et création d'un îlot fraicheur - SMBVB

2 Ivry-sur-Seine
Stratégie de reverdissement et projet agricole sur la ZAC Gargarine-Truillot - EPA ORSA

3 Ivry-sur-Seine
Dépollution et végétalisation de la cour d'école Rosalind Franklin - CAUE 94

4 Vitry-sur-Seine
Aménagement des ZAC Seine Gare Vitry et Gare Ardoines pour une meilleure résilience face au risque inondation - DRIEAT

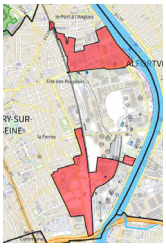

PPEAN (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels) - CD94

Réouverture de la Bièvre
Octobre 2022 - DRIEAT

5 Fontenay-sous-Bois
Projet de Parc augmenté - SPL Marne et Bois

Test de palette végétale adaptée à Fontenay-sous-Bois - SPL Marne et Bois

6 La Marne
Réduction de l'écofragmentation le long de la Marne et du cumul des nuisances (bruit, éclairage) - PEMB

7 Villiers-sur-Marne
Création d'un jardin métropolitain de 3.5 ha au sein de la ZAC Marne Europe - EPA MARNE

8 Ormesson-sur-Marne
Objectif zéro rejet sur la Plaine de Cantoux - EPA MARNE

9 Le Morbras
Étude globale du Morbras - SMV, SMAM, MGP

10 Noiseau
Réhabilitation et végétalisation du parvis de la mairie de Noiseau suite à une concertation avec les habitants - CAUE 94

11 Le ru du chateau du Choigny
Zone d'Expension des Crues (ZEC) du ru du chateau du Choigny pour gérer une pluie décennale et rendre plus résilient le réseau d'assainissement - SyAGE

12 Périgny-sur-Yerres
Réhabilitation de la Maison de la Nature (matériaux biosourcés, gestion des eaux pluviales) - GPSEA

13 Villecresnes
Aménagement de la Liaison Verte au bord du Réveillon entre les rues de Mandres et de Cerçay - SyAGE

14 Valenton
Réouverture du ru de Gironde dans le parc Jacques Chirac - SyAGE

15 Villeneuve-Saint-Georges
Renaturation des berges de l'Yerres et du quartier Blandin - SyAGE

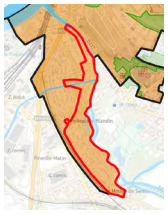

16 Choisy-le-Roi
Désimperméabilisation de la cour d'école Nelson Mandela et gestion des eaux pluviales - CAUE 94

17 Thiais / Orly
Gestion pluviale par infiltration et évapotranspiration (noues, toits végétalisés, revêtements perméables) au sein de la ZAC Thiais-Orly - EPA ORSA

LES ATTENDUS VIS-À-VIS DE LA DRIEAT

Les participants ont pu exprimer leurs attentes vis-à-vis de la DRIEAT sur les thématiques qui structurent sa feuille de route. Il en ressort un besoin de renforcer son rôle de coordinateur, de partager la connaissance mais aussi d'accompagner les acteurs territoriaux.

L'accompagnement des acteurs est un volet identifié par une majorité de participants particulièrement dans la mise en œuvre de mesures environnementales, lors du dépôt de dossiers liés à l'eau ou encore lors de la conception des voies routières notamment sur la question de la gestion des eaux pluviales.

Plusieurs participants ont souligné que la DRIEAT pourrait, à travers son rôle de coordonnateur, assurer la diffusion de la connaissance, des retours d'expériences et bonnes pratiques mais également mobiliser l'ingénierie.

Par ailleurs, certains éléments proposés dans la feuille de route de la DRIEAT ont été mentionnés lors des ateliers tel que le sujet de la création d'un observatoire de l'ACC, la volonté de mettre en avant le volet EVITER des mesures ERC ou encore la volonté d'échanger avec les architectes des bâtiments de France pour intégrer les enjeux de l'ACC.

Quelques exemples thématiques

Sur le volet transport, est revenu le besoin de « favoriser et d'encourager l'expérimentation », de « mettre en relation les acteurs » et « de chercher à connaitre la vulnérabilité des transports ». Il a également été souligné le besoin de « valoriser les observatoires (mobilités, ODD…) ».

Sur le volet aménagement et adaptation du bâti, on retrouve le besoin « de partager les spécificités des projets de réversibilité du bâti ».

Sur le volet des risques, les besoins soulignés sont ceux de « partager un état des lieux de toutes les données disponibles particulièrement sur les vulnérabilités face aux risques ».

Sur le volet biodiversité, les besoins évoqués sont d'assurer l'accompagnement à l'application des mesures environnementales ».

Enfin, **sur le volet eau**, les principaux besoins remontés concernent notamment « l'accompagnement des collectivités (notamment lors des dépôts de dossiers ou pendant l'application des prescriptions), « la coordination et la concordance des réglementations ».

Toutes ces remontées d'information permettront de compléter et d'alimenter la feuille de route de la DRIEAT sur l'adaptation au changement climatique.

CONCLUSION

D'une durée de 4h, l'atelier exploratoire mené à l'UD DRIEAT 94 était très dense et marqué par la forte participation des acteurs : propositions, relais d'actions… Bien que des difficultés pour déployer les actions d'adaptation au changement climatique aient été relayées, la thématique est présente ou à venir dans les stratégies de chacun, de même que l'ancrage territorial a permis de visualiser, très concrètement sur une carte quelques projets déployés et bonnes pratiques.

Cet atelier va permettre d'enrichir les réflexions de la DRIEAT sur sa feuille de route Adaptation au changement climatique. Il a également démontré l'intérêt d'échanger entre acteurs à l'échelle départemental sur les pratiques et difficultés rencontrées pour répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique (ce qui pourra être poursuivi au sein du réseau départemental de la transition écologique et énergétique - RTEE).

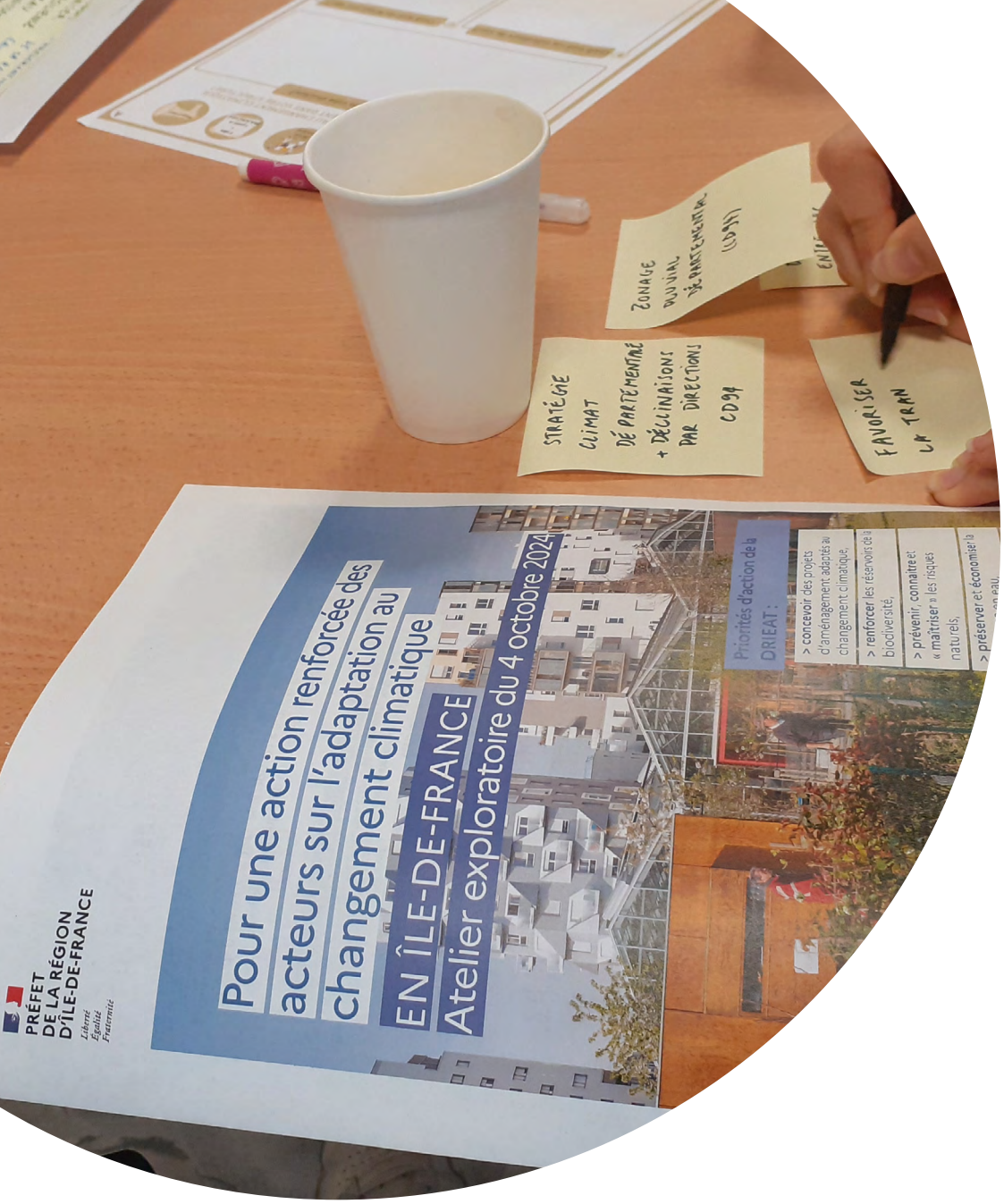

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France
27-29, rue Leblanc - 75015 PARIS - Tél : 01 40 61 80 80
www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

AB certification ISO 9001 : 2015
Certificat N°A 1607-9001

Dépôt légal : Novembre 2024
ISBN : 978-2-11-172990-2

DRIEAT Île-de-France, Novembre 2024 - Mise en page : Valérie Le Bouquin - Photo de couverture : Atelier exploratoire du 4 octobre 2024 - Adaptation au changement climation /DRIEAT